

COLAS DUFLO

***LES AVENTURES  
DE TÉLÉMAQUE***

de Fénelon

OU LE ROMAN POLITIQUE

**CHAMPION**

---

Commentaires

## « Pour Télémaque... »

Pour Télémaque, c'est une narration fabuleuse en forme de poème héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le Roi me comblait. Il aurait fallu que j'eusse été non seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine, mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout sans peindre personne de suite. C'est même une narration faite à la hâte, à morceaux détachés et par diverses reprises ; il y aurait beaucoup à corriger. De plus, l'imprimé n'est pas conforme à mon original. J'ai mieux aimé le laisser paraître informe et défiguré que de le donner tel que je l'ai fait. Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures et qu'à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste<sup>1</sup>.

---

1. Fénelon, Lettre au Père Le Tellier, 1710, *Œuvres de Fénelon*, t. VIII, p. 666. Cité dans l'éd. de Jeanne-Lydie Goré, Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, Paris, Classiques Garnier, 1994, p. 39-40.

Onze ans après la publication des *Aventures de Télémaque*, écarté de la cour et « exilé » en son archevêché de Cambrai, Fénelon écrit au père Le Tellier, confesseur du Roi, une lettre dans laquelle il revient sur la nature, les circonstances et la finalité de son livre. Il faut bien sûr faire la part de l'entreprise d'autojustification, qui oblige Fénelon à se défendre contre l'accusation d'avoir voulu produire et diffuser une critique directe de Louis XIV. Mais cette lettre n'en est pas moins un précieux témoignage de la manière dont l'auteur présente son propre texte. Le *Télémaque* serait donc un livre écrit pour un seul lecteur, le duc de Bourgogne, destiné à l'instruire sur les devoirs de sa charge et à lui communiquer « toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine », en l'amusant par « une narration fabuleuse en forme de poème héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile ». Sans doute faut-il revenir sur ces différents éléments pour aborder l'œuvre dans toute sa spécificité.

### « AMUSER M. LE DUC DE BOURGOGNE »

Si Fénelon prend tant de soin à préciser qu'il n'a pas voulu donner de portrait satirique du roi dans le *Télémaque*, c'est bien parce que son livre a été immédiatement perçu, à tort ou à raison, mais de tous côtés, comme un livre d'opposition à la politique de Louis XIV aussi bien qu'à sa manière personnelle de gouverner<sup>1</sup>.

---

1. Pour les éléments de contexte d'écriture et de publication, nous nous appuyons principalement sur Jacques Le Brun, « Notice », *Les Aventures de Télémaque*, in Fénelon, *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1997, p. 1242-1251 ; « La condamnation des *Maximes des saints* et la publication du *Télémaque* au jour le jour », in François-Xavier Cuche et Jacques Le Brun, (dir.), *Fénelon, mystique et politique (1699-1999)*, Paris, Champion, 2004, p. 125-136 ; François-Xavier Cuche, *Télémaque entre père et mer*, Paris, Champion, 2009 [1994], p. 7-20 et 45-53.

La publication, en avril 1699, d'un livre à la dimension politique manifeste, par un auteur en conflit avec Bossuet, écarté de la cour en 1697, déchu de son titre de précepteur des enfants royaux en janvier 1699, dont le livre *Explication des Maximes des saints* venait d'être condamné par Rome (en mars), ne pouvait qu'avoir un parfum de scandale<sup>1</sup>.

Il y a en effet un paradoxe principiel dans le texte de Fénelon. L'univers de référence de la narration est totalement fictionnel. C'est celui de l'*Illiade* et l'*Odyssée*, et en général d'une mythologie qui n'est plus pour personne un objet de croyance, mais un répertoire de fables et une norme purement littéraire indispensable à la culture esthétique. Pourtant le *Télémaque* s'inscrit de bout en bout dans le contexte politique de son écriture, et le lecteur de l'époque ne s'y trompe pas, surtout dans une période où on aime à déchiffrer les romans à l'aide de « clés », plus ou moins pertinentes, satiriques ou polémiques<sup>2</sup>, et à faire des « applications ».

Pour mémoire, rappelons que le règne personnel de Louis XIV commence en 1661, avec la mort de Mazarin et l'arrestation de Fouquet. Il ouvre une première période très brillante sur le plan culturel, marquée notamment par les controverses autour du théâtre, et particulièrement celui de Molière (1662, *L'École des femmes* ; 1664, première version du *Tartuffe* ; 1665, *Dom Juan* ; 1666, *Le Misanthrope...*), auquel Louis XIV accorde son soutien – notamment en autorisant finalement la représentation et la publication du *Tartuffe* en 1669. Les années 1680, avec l'installation définitive de la Cour à Versailles en 1682, la mort de Colbert et le mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon en 1683, ouvrent une période plus sombre. La persécution des protestants, déjà renforcée depuis plusieurs années, culmine

---

1. Sur l'événement de cette parution, voir également Volker Kapp, *Télémaque de Fénelon. La signification d'une œuvre littéraire à la fin du siècle classique*, Tübingen-Paris, Jean-Michel Place, 1982.

2. Voir notamment Anna Arzoumanov, « Qui de l'auteur ou du lecteur méritera le titre de satirique ? *Les Aventures de Télémaque* face à leurs clefs », *Dix-septième siècle*, n° 253, 2011/4, p. 725-737.

avec la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. La France est engagée dans une succession de guerres, depuis les entreprises aux Pays-Bas de 1683 jusqu'à la guerre de succession d'Espagne, qui ne prend fin qu'en 1714. La plupart des États d'Europe s'emploient à contrer la puissance française. Comme l'État ne peut pas financer les coûts de cette politique, la crise économique est permanente, marquée par des périodes de famine (par exemple dans les années 1693-1694). La division civile s'installe, attisée par les persécutions religieuses – contre les protestants et contre les jansénistes. Le roi, vieillissant, à Versailles, est coupé des réalités du pays, mais aussi, de plus en plus, des mouvements d'idées. Monique Cottret décrit dans cette période à la fois l'apogée et le début du reflux de l'absolutisme louis-quatorzien<sup>1</sup>. Depuis la Hollande, après l'édit de Nantes, les protestants exilés dénoncent le despotisme oriental du « Nabuchodonosor français ». En France même circulent des critiques contre le Roi et son entourage. En Angleterre, la Glorieuse Révolution de 1688 promeut un modèle concurrent, qui donne à penser à tous ceux qui s'intéressent à la chose publique. Le désir d'une autre politique s'exprime, y compris dans des cercles proches du pouvoir, qui rêvent d'une nouvelle politique chrétienne, dont Fénelon témoigne. Le *Télémaque* est aussi l'œuvre d'un auteur qui entend se donner les moyens de penser la réforme – et former l'esprit de la personne la mieux placée pour mettre un jour en œuvre la transformation de l'absolutisme louisquatorzien.

Fénelon est né en 1651, dans une famille de très ancienne noblesse du Périgord, mais de peu de fortune. Ordonné prêtre en 1677, docteur en théologie, il a très tôt une activité de prédication et des responsabilités éducatives. En 1679, il est supérieur de l'institut des Nouvelles Catholiques, qui accueille des jeunes pensionnaires protestantes converties au catholicisme.

---

1. Monique Cottret, *La Vie politique en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Ophrys, 1991, p. 27-28.

En 1685-1687, après la Révocation, il mène une série de missions de prédication dans des territoires qui, officiellement, n'étaient plus protestants depuis peu, et qui dans les faits l'étaient encore pour partie. Il écrit des *Dialogues sur l'éloquence*, où s'énonce une esthétique du discours qu'on peut encore déchiffrer dans le *Télémaque*, une *Réfutation du système du Père Malebranche* (tous deux publiés de façon posthume), et fait paraître *De l'éducation des filles* en 1687, puis un *Traité du ministère des pasteurs* en 1688. La même année, il rencontre Mme Guyon, dont la mystique va l'aider à formuler sa propre spiritualité. Esthétique, philosophie, politique et mystique : tous ces thèmes vont se retrouver dans le *Télémaque*.

La réputation de Fénelon l'introduit dans des cercles proches du pouvoir. Il est estimé de Fleury, de Bossuet, du duc de Beauvilliers, du duc de Chevreuse, de Mme de Maintenon... Si bien que, en 1689, lorsque Louis XIV choisit le duc de Beauvilliers comme gouverneur du duc de Bourgogne (né en 1682), Fénelon en devient le précepteur. C'est évidemment un poste considérable puisqu'il s'agit d'éduquer le « Petit Dauphin », c'est-à-dire le fils aîné du Grand Dauphin, soit le deuxième sur la liste de succession du trône : former le futur roi de France. Or c'est bien pour son royal élève que Fénelon va se lancer dans une série d'œuvres fictionnelles, ce qu'il n'aurait certainement pas eu l'occasion de faire hors cette circonstance particulière, quel que soit son goût pour la littérature, puisque ce n'est pas là ce qu'on attend d'un homme d'Église de son rang en cette fin de xvii<sup>e</sup> siècle.

Cela ne va d'ailleurs pas de soi, même dans cette situation pédagogique : le passage par la fiction reflète une spécificité du projet pédagogique de Fénelon. Bossuet, qui avait tenu le même rôle de précepteur auprès du Grand Dauphin de 1670 à 1680, avait rédigé ou fait rédiger une série de textes présentant des idées fondamentales, comme le *Discours sur l'histoire universelle* ou le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. Il avait également contribué à l'élaboration d'une collection de textes grecs et latins classiques traduits et éventuellement expurgés, *ad usum delphini* – collection dont Fénelon dispose et qu'il utilise sans

doute également. Mais Bossuet n'écrit pas lui-même de fictions. Le passage par le plaisir et l'imagination est bien un choix lié aux idées de Fénelon en matière d'éducation de la jeunesse. Il n'est pas d'ailleurs, dans son fondement, une innovation puisqu'il s'agit bien de mettre en œuvre le classique précepte qui invite à « instruire en amusant » et que Fénelon lui-même revendique dans la Lettre au père Le Tellier citée en épigraphe<sup>1</sup>.

Fénelon écrit donc d'abord un certain nombre de fables, qui sont une manière de faire passer des réflexions morales et politiques dans et par la narration, qui les illustre ou qui travaille à y conduire le lecteur. Il ne les publiera pas lui-même et elles semblent pour certaines rédigées un peu au jour le jour – manifestement, il ne s'agit pas de faire œuvre. On sent qu'il a lu La Fontaine, mais aussi ses sources antiques, et qu'il n'est pas insensible à la mode du conte de fées dont Perrault et Mme d'Aulnoy donnent des illustrations dans les mêmes années. On y trouve des fables animalières ou parfois allégoriques, des petites nouvelles à la grecque, des contes. Il s'agit de moquer les passions et de faire l'éloge de la vertu. Plus l'élève de Fénelon grandit, plus les fables peuvent prendre un tour profond.

Fénelon écrit également des *Dialogues des morts*, qui mettent en scène des morts antiques et modernes qui échangent, deux à deux, des propos sur leur vie passée, sur la politique, sur la morale. Il a ici deux grands modèles, Lucien, pour l'antiquité, et Fontenelle, avec ses *Nouveaux dialogues des morts*. Mais, face à ces deux auteurs qui jouent du renversement sceptique (Platon qui ne croît pas à l'amour platonique, Descartes mis à égalité avec un imposteur, etc.), les dialogues de Fénelon, qui gardent

---

1. Christine Noille-Clauzade a commenté, à partir de ce principe, la fonction de la fable pédagogique chez Fénelon (voir Christine Noille-Clauzade, « Rhétorique et herméneutique de la fable », in Delphine Reruig-Naya (dir.), *Fénelon, les leçons de la fable, Les Aventures de Télémaque*, Paris, PUF/CNED, 2009, p. 80-101). Voir aussi Magali Fourgnaud, *Le Conte à visée morale et philosophique. De Fénelon à Voltaire*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

cependant un ton enjoué et même un certain goût de la surprise ironique, sont à visée pédagogique : ils permettent à l'élève de se familiariser avec des personnages de la mythologie, de l'antiquité et de l'histoire moderne, et de transmettre des valeurs morales et politiques.

Cette série de fictions pédagogiques est couronnée par la *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère ou Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*. La rédaction du livre remonte peut-être aux années 1694-1695, comme le pensait Albert Cahen, mais Jacques Le Brun suggère qu'il aurait pu être commencé dès 1692. Quoi qu'il en soit, rien n'empêche de penser qu'il y ait eu différentes versions puisqu'il est certain que le texte était connu, au moins partiellement, sous forme manuscrite, plusieurs années avant sa parution. Or, dans cette période, la vie de Fénelon connaît d'importants bouleversements.

En 1689, la nomination au poste de précepteur du duc de Bourgogne marque un moment de grande faveur. L'année suivante, Fénelon est également nommé précepteur du duc d'Anjou, le frère cadet – et futur roi d'Espagne Philippe V. Il sera également le précepteur de leur plus jeune frère, le duc de Berry. Il entre à l'Académie française en 1693. Il devient archevêque de Cambrai en 1695. Mais des tensions surviennent dans le parti de la dévotion qui avait soutenu sa carrière. Le mysticisme de Mme Guyon est condamné par Bossuet et par Mme de Maintenon. Mme Guyon est finalement emprisonnée à Vincennes. Fénelon la défend, et surtout défend sa propre doctrine de l'amour désintéressé de Dieu, indépendamment du salut, contre Bossuet, notamment dans son *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, qui paraît en 1697 et aggrave la polémique avec Bossuet, qui obtient sa disgrâce. Prié de se retirer dans son diocèse de Cambrai, il perd le titre et la pension de précepteur des Enfants de France en 1699. Son *Explication des maximes des saints* est condamnée par le pape à la demande du roi de France. C'est dans ce contexte d'extrême tension que paraît *Les Aventures de Télémaque*.

Fénelon a toujours affirmé, comme dans la lettre au père Le Tellier citée ci-dessus, que cette publication n'était pas de son

fait. Un valet chargé d'établir une copie du manuscrit aurait porté le texte à un libraire de Paris, lequel était pressé de le publier, à la fois parce que le texte circulait déjà sous forme manuscrite, suscitant ainsi une attente, et parce que la disgrâce de Fénelon puis la condamnation de l'*Explication des maximes des saints* avait créé un bruit considérable autour de sa personne<sup>1</sup>. Mais l'entourage de Fénelon n'était peut-être pas pour rien dans cette publication. Et l'histoire du valet indélicat signifie au moins que Fénelon faisait faire des copies du texte qui n'était donc pas, dans son esprit, seulement destiné à un seul lecteur, aussi auguste soit-il.

Le parfum de scandale lié à cette publication favorise une lecture polémique qui l'interprète comme une condamnation publique de la politique de Louis XIV, quoi qu'en dise Fénelon dans la lettre au père Le Tellier – de ce point de vue, il est vrai que le *Télémaque* reprend et diffuse publiquement des thèses constantes chez Fénelon, exprimées quelques années plus tôt de manière privée dans une sévère et anonyme *Lettre à Louis XIV*. Le succès même du livre, immédiat et massif, ne peut qu'aggraver la disgrâce de Fénelon.

Néanmoins Fénelon a pu espérer revenir en cour, et sa pensée influencer la politique française. Après tout, il reste proche de certains personnages influents dans l'entourage du duc de Bourgogne. Il conserve des liens avec le petit Dauphin même après sa disgrâce ; il échange avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et continue à préparer avec eux l'éventuelle succession du trône, exprimant dans différents textes le souhait d'une monarchie chrétienne renouvelée en son fondement et appuyée sur une noblesse héréditaire forte, contre l'absolutisme de Louis XIV. De fait, l'âge avancé de Louis XIV laisse espérer une succession possible. En 1711, le Grand Dauphin meurt, ce qui fait du Duc de Bourgogne l'héritier direct de la couronne. Mais en 1712, celui-ci meurt à son tour : l'élève de Fénelon n'aura

---

1. Voir Jacques Le Brun, «La condamnation des *Maximes des saints* et la publication du *Télémaque* au jour le jour», art. cit., p. 125-136.

jamais régné ; Louis XIV aura survécu à son petit-fils. À sa mort en 1715, quelque mois après Fénelon, c'est son arrière-petit-fils, né en 1710, qui lui succèdera sous le nom de Louis XV.

Entre temps, le *Télémaque* aura commencé son existence publique, métamorphose décisive puisque ce passage d'un destinataire unique à un public produit des effets non programmés sur la réception du texte et par là sur son interprétation, le message n'ayant pas le même sens selon qu'il s'adresse à un roi ou à ses sujets. Les éditions se multiplient, mais aussi les commentaires, réfutations ou éloges. Les traductions circulent dans toute l'Europe. Le siècle des Lumières, qui oublie un peu la dimension proprement chrétienne du message de Fénelon, se reconnaîtra en revanche complètement dans les valeurs morales véhiculées par le *Télémaque*, qui va très rapidement devenir un classique lu, cité, imité, et même parodié durant tout le dix-huitième siècle – mais aussi représenté en peinture, en gravures, mis en vers, représenté sur la scène ou adapté à l'opéra (Campra, Scarlatti, Mozart...). Très vite se publient des fictions manifestement inspirées du *Télémaque*, soit de manière sérieuse, comme *Les Voyages de Cyrus* (1727) de Ramsay, *Séthos* (1731) de l'abbé Terrasson, *Bélisaire* (1767) de Marmontel, soit de manière parodique, comme *Le Télémaque travesti* (1715) de Marivaux ou *Candide* (1759) de Voltaire, jusqu'à Aragon et ses *Aventures de Télémaque* en 1920. La diffusion du *Télémaque* s'amplifie même au XIX<sup>e</sup> siècle et accompagne la massification de la lecture : entre 1810 et 1850, on en produit 237 éditions pour plus d'un demi-million d'exemplaires, et autour de 1840 *Télémaque* est le livre le plus vendu en France<sup>1</sup>. La célébrité va au-delà même de la diffusion du texte, puisque les images inspirées du *Télémaque* en diffusent les plus fameux moments, en toile de Jouy, en papier peint, en images d'Épinal... Lu par tous, rapidement devenu

---

1. Frédéric Gesse, « Fénelon au XIX<sup>e</sup> siècle, de J. Joubert à G. Bruno », François-Xavier Cuhe et Jacques Le Brun (dir.), *Fénelon, mystique et politique* (1699-1999), éd. cit., p. 549-566.

norme du goût, objet d'enseignement et classique scolaire, le *Télémaque* imprègne la littérature et la philosophie française au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale. L'étude de la réception et de la postérité du *Télémaque* est en elle-même un objet critique<sup>1</sup>. Destin singulier d'une œuvre écrite pour un seul lecteur et dans un contexte historico-politique immédiat bien déterminé !

### « UNE NARRATION FABULEUSE EN FORME DE POÈME HÉROÏQUE »

L'écriture fictionnelle chez Fénelon est donc entièrement liée à la situation pédagogique. Une fois finie sa charge auprès du duc de Bourgogne, il n'écrit plus d'œuvre de fiction. Les textes de Fénelon après le *Télémaque* sont des écrits de religion, de politique, ou même consacrés à la littérature, comme ceux qu'il écrit pour l'Académie française, mais ne sont pas des œuvres « littéraires » au sens où elles viseraient avant tout à produire un effet esthétique. Au reste si, comme nous croyons aujourd'hui, le propre de la littérature est d'avoir sa fin en elle-même, et si l'on voulait pousser le paradoxe dans des termes qui n'auraient pas grande signification pour Fénelon tant l'interrogation serait anachronique, on pourrait se demander si le *Télémaque* est bien une œuvre littéraire en ce sens, tant elle est entièrement commandée par sa finalité éducative et politique.

---

1. Voir notamment Albert Chérel, *Fénelon au XVIII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Hachette, 1917 (reprint Slatkine 1970); Robert Grandroute, *Le Roman pédagogique de Fénelon à Rousseau*, Berne/Francfort/New York/Nancy, Peter Lang, 1983; Emmanuel Bury, « Situation du *Télémaque* : du projet pédagogique à la fortune littéraire », in François-Xavier Cuhe et Jacques Le Brun (dir.), *Fénelon, mystique et politique (1699-1999)*, Paris, Champion, 2004, p. 533-547; Frédéric Gesse, « Fénelon au XIX<sup>e</sup> siècle, de J. Joubert à G. Bruno », art. cit.; Kapp, Volker, *Télémaque de Fénelon*, éd. cit.; Jacques Le Brun, « *Les Aventures de Télémaque* : destins d'un best-seller », *Littératures classiques*, vol. 70, no. 3, 2009, p. 133-146.